L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureau: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;
JEUDI MATIN, 28 MARS.

# FEUILLETON.

## LE BARON DE TRENCK,

PAR MM. OCTAVE FÉRÉ ET D. SAINT-YVES

DEUXIÈME PARTIE.

L'EXIL.

VIII

LA [illegible].—Suite.

« Ma mère, vous m'avez permis de réfléchir; mes réflexions m'ont prouvé la justesse de vos conseils. Ne craignez plus qu'une imprudence m'expose aux poursuites de mes ennemis sur le territoire du royaume. Quand vous recevrez cette lettre, je serai sur la route de Vienne.

« Que le ciel vous récompense de vos bontés pour un fils qui ne les mérite pas toujours, et qu'il rende à vous et à mon vénérable grand-père les bénédictions, comme vous avez tous les deux mes respects et ma tendresse. »

Un autre motif l'obligeait à partir; il ne pouvait rester davantage sous le même toit qu'Emma. Celle-ci ne lui pardonnerait jamais sa générosité, et il n'était pas de caractère à s'exposer à la voir rougir devant lui.

Christiani insista inutilement pour le retenir; le lendemain, il pourvut résolûment aux préparatifs de son départ; il compléta son équipement et acheta un cheval.

Léo l'aida dans ces dispositions. Roller s'y associa en se préparant lui-même à suivre son maître, mais quand Frédéric, étonné de que son ami ne les imitait pas, le pressa de venir avec eux.

— Non, répondit le jeune garçon, une nouvelle ère de bonheur s'ouvre pour toi; tu vas retrouver à Vienne la fortune et les honneurs, je ne te suis plus nécessaire.... Tu ne me retrouveras que si tu redeviens malheureux.

Il n'y avait pas à lutter contre cette volonté douce et inébranlable.

— Tu me ferais presque souhaiter l'adversité, méchant pinson! dit-il avec un sourire de regret.

Puis, il embrassa son vieux professeur, adressa à Mme Christiani un salut cérémonieux, et, suivi de Roller, s'élança sur la route de Thorn, car il n'oubliait pas qu'il avait laissé là un autre don en gage.

IX.

LA TERRE ÉTRANGÈRE.

Si la fortune n'a exilé le bonheur d'un homme tel que Frédéric de Trenck, il aurait quitté Elbing avec moins de tristesse.

Que lui manquait-il en effet? — Il était à la fleur de la jeunesse; il pouvait, sans une vanité exagérée, s'avouer qu'il ne manquait pas de certains mérites extérieurs, le beau sexe lui en avait assez donné la preuve; en ce moment, suivi de son fidèle Roller, il s'acheminait sur un cheval fringant, dans un brillant équipage, élégamment habillé, poudré avec coquetterie, une riche et bonne épée au côté, vers la ville de Thorn.

Il possédait dans sa bourse, non-seulement les largesses de la princesse Amélie, mais celles de sa mère, et d'après ce qu'il avait mandé à celle-ci et les promesses qu'elle lui avait faites, au cas où il ne réussirait à passer définitivement en Autriche, il devait recevoir d'elle, à Thorn, des traites pour une somme considérable.

Il allait gagner Vienne, et dans cette capitale, où sa réputation l'avait précédé, il trouverait ce cousin François de Trenck avec lequel une suite de contre-temps bizarres l'avaient jusqu'ici empêché de se réunir.

Le baron François devait être pour lui plus qu'un ami, plus qu'un cousin, — un véritable frère, à en juger par ce qu'il avait déjà fait sans le connaître personnellement, en l'instituant légataire universel de son immense fortune, et en multipliant, depuis sa disgrâce, ses protestations de dévouement et ses offres généreuses.

De ce côté, tout lui souriait donc et concourait à compenser sa disgrâce.

Cependant, il partait le cœur gros, car en s'éloignant des frontières de la Prusse, il s'éloignait de tout ce qui lui était cher.

La lettre laconique d'Amélie disait bien des choses en peu de mots! Ce n'était pas seulement une révélation foudroyante, c'était un déchirant adieu. Elle avait beau faire, la tendre et malheureuse princesse, son amant, éclairé sur l'existence tyrannique où elle était réduite, retrouvait dans cet adieu même la preuve d'une inaltérable et précieuse affection.

Une partie de l'âme d'Amélie était passée par là, et le meilleure part de celle de Frédéric y était restée.

Ainsi, du côté de ce premier amour, si vrai, si profond, si durable surtout, un douloureux dénouement; non pas une fin, mais un déchirement.

Et du côté de sa première amitié, était-il plus heureux?... Léo ne venait à lui que comme l'ange de la douleur. La fortune reparaissait-elle, il s'éloignait, laissant à son cher Frédéric toute la prospérité, et ne prenant dans sa vie que la moitié de ses peines.

Amitié!... Léo!... ces deux noms s'unissaient dans la pensée de Trenck, et lui-même peut-être n'aurait pu se dire lequel lui était le plus cher.

Et puis, il était touché de la protection et des services si dévoués de Léo, dont il semblait qu'il dût être, lui, le protecteur naturel; car tandis que Frédéric devenait l'un des plus beaux cavaliers des gardes du corps, Léo restait le même; c'était toujours, au physique, l'aimable écolier de Kœnigsberg, l'enfant d'apparence délicate et frêle, mais en réalité énergique et vaillant.

Ces quelques années l'avaient bien peu changé; son regard était devenu plus profond, le timbre charmant de sa voix avait pris un peu de force, il avait grandi peut-être d'un pouce, et quoiqu'il dût avoir plus de vingt ans, le duvet de ses joues ressemblait bien plus à celui d'une pêche qu'à celui d'un adolescent.

Frédéric n'avait jamais éprouvé autant de plaisir à le revoir, autant de regret à s'en séparer. Chaque rencontre le lui rendait vraiment plus cher; cette amitié était d'une nature plus intime que celle qu'il éprouvait pour Hermann, et l'une ne nuisait pas à l'autre. Mais Léo avait ses volontés, et, précisément parce qu'il était faible, il fallait toujours que Frédéric qui était fort, lui cédât.

Il avait cédé; voilà pourquoi il cheminait un visage si soucieux en s'éloignant de cette station d'Elbing, où il laissait tant de souvenirs, tant d'impressions, sans omettre son épreuve victorieuse entre son devoir et les séductions de Mme Christiani.

Roller, ce modèle des serviteurs, le suivait sans chercher à troubler ses méditations. Celui-ci s'abstenait avec un sincère regret, en existence était dévolue à son jeune maître; ce qui lui eût paru pénible, c'eût été d'aller ailleurs que lui.

Le lendemain cependant, disons-le aussi, cette émotion se dissipa pour s'effacer; la saison était devenue plus clémente et plus belle; le jeune voyageur éprouvait une satisfaction fréquente en retrouvant les lieux qui avaient servi, il peu de temps auparavant, aux pénibles étapes de sa détresse.

En approchant de Thorn, il savourait d'avance le plaisir de retrouver le compagnon de ses épreuves, et la surprise qu'allait causer à tout le monde son changement de fortune et d'équipage.

Au bruit des chevaux qui s'arrêtaient devant sa porte, la mère Braun vint la première; elle avait évidemment l'oreille au guet.

Tout d'abord, dans ce cavalier brillant, d'une tenue si correcte, dont un domestique s'empressait de prendre la monture après être descendu le premier de la sienne, elle ne reconnut pas le pauvre voyageur qu'était arrêté à ce même seuil peu de semaines auparavant, un bâton à la main.

La fraîche Babet arriva presque aussitôt, elle ouvrit ses yeux bleus le plus grand possible, mais sans mieux y voir.

Ce fut Hermann qui les mit sur la voie.

Du fond de la maison, il accourut avec une agilité qui témoignait de l'efficacité de son séjour dans cette hospitalière demeure et des soins qu'il y avait rencontrés.

— Eh! mon Dieu, s'écria-t-il, en lui prenant les deux mains, c'est Frédéric!.... c'est bien lui!...

Mais la mère Braun ne laissa pas éclater la surprise et la satisfaction auxquelles notre héros s'attendait.

— Ah! ah! murmura-t-elle, c'est lui.... Bon, bon, nous allons causer!

— Certes, et tant qu'il vous plaira, chère et excellente dame, dit vivement Trenck; je reviens tout exprès pour cela.

— Et fort à propos, fit la vieille.

Il remarqua alors seulement que son visage s'était rembruni, qu'elle le regardait d'un œil infiniment moins bienveillant que la première fois, et qu'elle avait des mouvements de tête tout pleins de menace.

Il regarda aussi Babet, et vit que Babet ne riait pas.

Cet élégant appareil sur lequel il avait compté pour éblouir son monde, ne faisait que les assombrir; il y avait de l'orage et de la méfiance dans l'air.

Tout cela fût d'ailleurs trop rapide, et se passa dans un espace trop circonscrit pour lui permettre de questionner Hermann, qui ne se montrait pas lui-même très à son aise et qui tâchait de lui adresser des signes qu'il ne saisissait pas.

Comme il n'aimait ni les cachotteries, ni les mystères, il jeta lestement la bride de son cheval aux mains de Roller, et lui montrant, dans la perspective de la rue, une enseigne pendue à un bras de bois, pour annoncer une auberge.

— Va mettre nos bêtes là-bas, lui dit-il; retiens-y un gîte, pour toi et pour elles, et reviens me trouver ici. — Maintenant, reprit-il, en s'adressant à la vieille, permettez-vous que nous entrions, chère dame Braun, et que nous causions!

— Oui, oui, entrons, dit la bonne femme, ça vaudra toujours mieux que de rester dehors, et comme, je ne demande pas mieux.

— Hem! pensa Trenck, elle est un peu rêche aujourd'hui, la maman Braun; que diable est-il donc arrivé?

Hermann, qui le suivait, lui glissa à l'oreille:

— Je n'ai tout mis sur le corps.... [illegible]

Le mystère se compliquait, et notre ami ne laissait pas d'être fort intrigué.

On entra dans la pièce basse qui servait de salle, de salon et de chambre à coucher à la veuve; car, nous l'avons dit, le logis était restreint et modeste. Babet couchait dans une alcôve voisine, et la chambre fournie à Hermann occupait l'étage unique de la maison.

La mère Braun ferma la porte et fit signe que l'on eût à s'asseoir. Décidément, elle était solennelle.

— Je vous attendais avec impatience, monsieur, commença-t-elle.

— Et moi, chère dame, répondit-il avec un empressement aimable, j'en éprouvais autant à revenir.

— En vérité! fit-elle, toujours avec un peu d'ironie.

— Certes! pour vous remercier de votre généreux accueil, des services que vous avez rendus à mon ami et à moi, et vous en indemniser, autant du moins que le cœur en mon pouvoir.

— Ta ta ta! interrompit-elle, il ne s'agit pas de tout cela.

— Madame Braun!.... voulut dire Hermann.

— Hermann!.... je t'en prie.... Et Babet.

Mais la vieille étant lancée, elle avait préparé un discours, bien [illegible] qu'il fallait l'entendre.

—Vous vous êtes conduit comme un aventurier, comme un homme sans délicatesse, comme un gîte qui [illegible] [illegible] le malheur.

—Madame Braun!.... à.... à son tour le baron.

—Il n'y a pas de madame Braun!.... Ne m'interrompez pas, d'abord c'est inutile, j'irai jusqu'au bout, je veux dire ce que j'ai sur le cœur, tant qu'il y en aura, et tant mieux de façon de Babette, moi, et que je n'ai jamais trompé personne!

—Oh! c'est connu! appuya Babet.

—Et qui donc ai-je trompé, chère dame? demanda Frédéric, qui ne comprenait rien à ce flux de récriminations.

—Qui?.... Il me le demande!.... Eh bien! et moi?

—Vous! chère madame Braun....

—Il n'y a pas de chère madame Braun! M'avez-vous trompée, oui ou non?....

—Mais.... dit-il, avec un vague soupçon de ce qui la concernait.

(A continuer.)

---

## THEATRE DE L'OPERA.

Au coin des rues Toulouse et Bourbon.

PAUL ALHAIZA....................DIRECTEUR.

Grand succès Parisien couronné par 300 représentations consécutives au Théâtre du Vaudeville.

Jeudi, 28 Mars 1867.

Première représentation de

LA FAMILLE BENOITON,

Comédie en 5 actes, de V. Sardou.

(THE FAST FAMILY.)

SAMEDI, 30 mars, rentrée de la Compagnie d'Opéra Italien

IONE.

Grand Opéra en 3 actes.

Au premier jour, deuxième représentation de LA FAMILLE BENOITON.

On commencera à 7 heures et quart. 27 mars

## THEATRE DE L'OPERA.

Au coin des rues Toulouse et Bourbon.

PAUL ALHAIZA....................Directeur.

RENTRÉE DE LA COMPAGNIE D'OPERA ITALIEN pour la Saison de [illegible], pour quatre représentations seulement, avant leur départ pour Mexico.

Samedi 30 Mars 1867.

A la demande générale:

IONE

ou les Derniers Jours de Pompei,

Grand opéra en 4 actes de Petrella.

2me soirée: Jone; 3me, Martha; 4me, Il Trovatore; 5me, Rigoletto.

LUNDI, 1er avril.—MARTHA.

Le bureau de location est ouvert tous les jours de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi. On peut se procurer des billets au magasin de musique de M. L. Grunewald, 129 rue du Canal et John Lazarus, 29 rue St-Charles.

On commencera à 7½ heures. 28 mars

## ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Directeurs et Propriétaires.

J. KITTREDGE........................Trésorier.

JEUDI, 28 MARS 1867.

Changement complet.

Le vaudeville intitulé La Nature et la Philosophie — Celia, jeune homme qui n'avait jamais aperçu une femme, Melle EMELINE ZAVISTOWSKI.

Grand Ballet Divertissement arrangé par Mlle CHRISTINE ZAVISTOWSKI.

Romances comiques, chantées par Mlle LOTTIE ESTELLE—Nouvelles romances et ballades, chantées par Mlle EVA BRENT—JOHNNY THOMPSON, l'inimitable, dans de nouvelles pièces comiques éthiopiennes.

Grande représentation et promenade.

Matinée........................SAMEDI, à MIDI.

## Théâtre National.

JEUDI, 28 MARS 1867.

Der Artesische Brunnen,

Vaudeville en 4 actes, par G. Raeder. Musique arrangée par KARL KANZLER.

Vendredi, 29 mars,

GRAND GALA.

Bénéfice de CARL WEBBERG.

ROMEO ET JULIETTE.

## Théâtre St-Charles.

Propriétaires....BEN DE BAR & E. EDDY

Jeudi soir, 28 Mars.

BÉNÉFICE de M. E. L. TILTON.

ROB ROY, drame.—ALL'S WELL, drame.—THE 7 CLERKS, drame. 28 mars

## Musée du Crescent City.

RUE ST-CHARLES, Nos 40 & 42.

(EN FACE DE L'HÔTEL ST-CHARLES.)

Ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 11 heures du soir.

E. W. Schaffer........................Directeur.

LE SPECTACLE le plus attrayant de la saison. La REINE ENORME pesant 700 livres. JOHN BATTERSBY, le squelette vivant; le Professeur Orsinoe, le souffleur de verre de Bohême et ses trois machines à vapeur, à vapeur fonctionnant constamment.

LA GRANDE MÉNAGERIE AMBULANTE D'AMES, composée de lions d'Afrique, de tigres, de kangourous, de gorilles, de singes, de lions du Mexique, de cochons du Japon, de la merveilleuse famille heureuse, LA BELLE LOUISE, la fameuse reine de lions, qui entre dans la cage et y demeure tout le monde; LA GRANDE EXPOSITION D'OISEAUX DE L'AUSTRALIE, de LUCARD, et PLUS DE DIX MILLE CURIOSITÉS.

dont l'énumération serait trop longue.

De nouvelles curiosités arrivent journellement.

Entrée, 50 cents.—Enfants, 25 cents.

P. S.—On vend trompes pour d'enfants, en face de l'Hôtel St-Charles. 3 oct—6m

---

## UN GRAND BAL PARE

SERA donné par une Société de Jeunes Gens, samedi soir, 6 avril 1867, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

—DIRECTEURS—

D. Danove, L. Leaf, A. Deck, L. Daix, A. Mendola, J. Cazenes, G. Mendola, M. Borges, G. Borges, J. Wolf, F. Bell, Theo. Stevens, A. Marks, J. Borges, E. Danove, J. Maloney.

Comité d'arrangements.

D. Danove, J. Borges, L. Daix, G. Borges, J. Cazenes, M. Borges, Commissaires. G. Mendola, J. Borges, J. Wolf, M. Borges, E. Danove, A. Marks.

Prix du billet........................$2.

On peut se procurer des billets d'invitation pour dames en s'adressant à M. G. Mendola, rue Dauphine, No 19; au salon d'Antoine du "Dons," rue Royale, près Canal; ou à l'un des Directeurs. Les noms et les résidences doivent être donnés en plein. Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation.

Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 3 avril pour le restaurant et le vestiaire.

L'orchestre sera dirigé par G. YAGER. 16 mars

## Bal de la Société Suisse

De Bienfaisance et d'Assistance mutuelle,

DONNÉ SAMEDI, le 30 mars 1867, à la salle de la Compagnie Allemande, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

DIRECTEURS.

J. P. Kläfiger*, C. Th. Forster*, A. Gasser*, M. Wintsler*, A. Barbey*, C. Schumacher, A. Piaget, J. M. Hornsly*, H. Weissenbach, F. Gascher, M. Jenny*, G. Fatzer, H. Messonier, R. Wieser, Wm. Forster, Jno Darms.

* Comité d'organisation.

COMITÉ D'INVITATION.

C. Th. Forster, 46, rue de Chartres, M. Wintsler, 38, rue Bienville, G. Fatzer, encoignure Bourbon et Ste-Anne, H. Messonier, 11, rue Front, F. A. Bochler, encoignure Casacalvo et Française.

Prix du billet........................$2.00.

Les invitations pour dames sont à réclamer auprès des membres du comité d'invitation.

Des propositions pour la buvette seront reçues jusqu'au 20 du courant, chez M. J. Kleber, No 136, rue Tchoupitoulas. 3 mars—2e 30

## BAL!! BAL!!

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ TOUS LES SAMEDIS.

A LA NOUVELLE SALLE D'ORLEANS.

PRIX D'ENTRÉE POUR UN CAVALIER $2.00.

ON trouvera tous les jours au rez-de-chaussée un élégant Café, approvisionné avec des liqueurs de premier choix.

HYPPOLITE PERCIVAL.

21 mars—1m Propriétaire.

## AU PUBLIC.

Au Commerce de la ville et de la campagne.

RECEVANT constamment en consignation, des fabricants de New-York, Boston, St Louis, Cincinnati, Louisville et autres villes, et des fabricants d'Europe, des MEUBLES de toute espèce, des CHAISES de tous les genres et modèles, des GLACES FRANÇAISES de tous les genres et modèles,

Des PIANOS qui ont remporté les prix et sortant de la fabrique de pianos de St Louis.

Nous appelons l'attention du public, celle du commerce de la ville et de la campagne sur notre grand stock que nous offrons à des prix réduits. On est invité à venir l'examiner avant de faire des achats ailleurs.

Nous recevons des marchands, des ordres pour des meubles à recevoir directement des manufactures.

Les fabricants de pianos de St Louis garantissent une durée de cinq ans pour chaque instrument que nous vendons.

MONTGOMERY BROS & Co,

R. M. MONTGOMERY, encanteur,

Marchands de meubles en gros et en détail et seuls agents de la manufacture de pianos de St Louis.

Bureau, rue du Camp, No 37.

21 fév—1an

## R. M. DAVIS.

Courtier,

30......Rue Carondelet......30.

ACTIONS........................BILLETS

Traites ........Propriétés foncières.

11 mars—1m

## DÉPARTEMENT DES TRAVAUX HYDRAULIQUES.

Banque du Commerce de la Nlle-Orléans.

12 mars 1867.

UN dividende de SEPT piastres par action a été déclaré par la Direction, payable aux actionnaires 1 ler avril prochain.

14 mars—au 8 av S. E. PERCY, Secrétaire.

## Banque de l'Union de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 18 mars 1867.

LE 4 du courant, à une réunion des actionnaires, plus des deux tiers de ceux-ci ayant approuvé la rédaction [illegible] le 15 mars 1867, par devant S. Magner, notaire public, les actionnaires sont, par les présentes, prévenus et requis de se présenter à la banque pour y échanger les certificats de cent piastres par action en nouveaux certificats de cinquante piastres par action, conformément au dit acte. JNO. A. FERRET,

19 mars—1m Caissier.

## Bureau du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 21 mars 1867.

AVIS est donné que l'assemblée annuelle régulière des Actionnaires de cette Compagnie aura lieu, au bureau de la Compagnie, No 44 de la rue Carondelet, le LUNDI 1 Avril 1867, à midi, conformément à la charte.

28 mars—au 1av E. S. CHARLES, Secrétaire.

## Banque de la Nouvelle-Orléans.

CETTE Banque occupe maintenant la bâtisse située à l'angle des rues St-Charles et Union; elle est prête pour les opérations.

22 mars—3f A. DUCHIRON, Caissier.

## Banque Nationale de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 21 mars 1867.

CETTE Banque a été transportée à son nouveau local dans la rue de la Commune, entre les rues St-Charles et Camp.

HENRY HULL, Jr, Caissier.

JOS. W. CARROLL, Vice-Président. 22 mars—1m

## MALADIES.

M. P. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'École de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies [illegible] [illegible]

[illegible]

Guérison certaine de la gale (Itching) en douze jours.

P. GAUDOZ, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon.

## Reçu, Toilet Articles, Hunting, Riccour, etc

REÇU dernièrement et offert à bas prix:

[illegible]

A. BROUSSEAU & Co., rue de Chartres, No 18.

## FUSILS. FUSILS. FUSILS.

Français et Anglais seulement.

100 FUSILS de chasse anglais, à deux coups, de Taylor & Co, [illegible]

[illegible]

TAYLOR & CHURCHILL,

Marchands de Quincaillerie, Fusils et Couteaux.

RUE DES MAGASINS, No 41, [illegible] Fondés en 1822.

## JAMES D. AUGUSTIN,

Avocat, Conseiller et Notaire public

28....PASSAGE DE LA BOURSE....28

ENTRE DOUANE ET BIENVILLE

7 sept—1an

---

## NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE RÉGULIÈRE ENTRE LA NOUVELLE-ORLÉANS ET ST-NAZAIRE — Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

[illegible — tableau des prix de passage: St-Thomas, Havane, Porto Rico, Vera Cruz, Jamaïque, Guadeloupe, Martinique, Ste-Lucie, St-Vincent, La Trinidad, Demerari, Surinam, Cayenne, La Guayra, Porto Cabello, Ste-Marthe, Colon, Buenaventura, Guayaquil, Payta, Callao, Valparaiso, San Francisco, etc.]

Passage dans une cabine 1re pour avant et arrière de 20 pont arrière de la Nlle-Orléans à Saint-Nazaire...

[illegible]

Le steamer à roues DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 12 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre St-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez

VICTOR FERRILLIAT, agent,

16 janv—1 an L 1 J A 137, rue de la Commune.

## Seule ligne directe pour la France.

Service des Paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides Bâtiments de cette Ligne feront partir comme suit de l'embarcadère No 50, Rivière du Nord.

VILLE de PARIS ....Surmont...Samedi 23 mars.

EUROPE ....Lemarié...Samedi 6 avril

SAINT LAURENT cap. Bocande...Samedi 20 avril

PEREIRE ....Duchesne...Samedi 4 mai.

Prix de Passage en or, pour Brest et le Havre

Première classe $140, Seconde classe $100, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classes.

Pour Paris,

[Y compris les coupons de billets de chemin de fer livrés à bord.]

1re classe..........$145 | 2de classe..........$105

Les bagages sont marqués pour Paris.

Les steamers de cette ligne ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Soins médicaux gratuits.

Les personnes désirant partir pour France peuvent obtenir leurs billets de passage, sans écrire ou télégraphier à New-York, en s'adressant au soussigné.

Pour passage s'adresser à

VICTOR FERRILLIAT,

12 déc 137 rue de la Commune.

## Nouvelle-Orléans à Saint-Nazaire,

VIÀ HAVANE.

Le steamer français

DARIEN,

Partant pour le port de la Havane le 13 avril, recevra et signera des connaissements pour du coton et autre fret pour Saint-Nazaire, Bordeaux, Havre, Paris, Liverpool, Londres, Anvers, Rotterdam, Brême et Hambourg.

Pour fret ou passage, s'adresser à

VICTOR FERRILLIAT, agent,

26 mars—au 13 avril. 137, rue de la Commune.

## Hambourg et la Nlle-Orléans.

Communication, par Steamer, entre la Nouvelle-Orléans et Hambourg.

LA COMPAGNIE AMÉRICAINE DE PAQUEBOTS DE HAMBOURG s'est décidée à ouvrir des communications directes par steamers, entre la NLLE-ORLEANS et HAMBOURG. Il a été résolu, pour le moment, d'envoyer à la Nouvelle-Orléans deux des beaux steamers en fer appartenant jusqu'ici à la flotte qui fait le service entre le port de New-York et celui de Hambourg. Les dates de départ ont été fixées comme suit:

De HAMBOURG, 1er Octobre et 1er Novembre.

De la NLLE-ORLEANS, 15 Novembre et 15 Décembre.

— Prix de Passage —

De Hambourg à la Nouvelle-Orléans ou de la Nouvelle-Orléans à Hambourg, (Southampton et Havre).

1ère chambre. 2de chambre. Entrepont.

$150 en or. $112 50 en or. $45 en or.

Pour plus de détails, s'adresser à

WILLIAMS, RUPERTI & CO.,

Rue Carondelet, No 62, ou à

26 mars—1f MAURY & CO., rue Gravier, No 166.

## Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.

LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR....Nelson, comm.

GUIDING STAR.... Berry,

MISSISSIPPI.... Sumner,

MERRIMACK.... Weeden,

HAVANA.... Palmer,

MONTEREY.... Edwards,

MARIPOSA.... Quick,

MATANZAS....

MISSOURI.... Hudson

Le vapeur

MATANZAS,

Royder, commandant,

Partira SAMEDI, le 30 mars 1867, à 8 h. du matin

Ce vapeur sera suivi par le

MONTEREY,

Edwards, commandant,

Wharf de la Compagnie, où à la vis de la place Jackson

On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à

CREEVY, NICKERSON & CO, agents, 38 rue Carondelet, Nlle-Orléans.

C. K. GARRISON, président,

15 oct No 5, Bowling Green, New-York.

## POUR NEW-YORK.

Ligne de steamers Cromwell,—New-York, et Nlle-Orléans.

Départ, DIMANCHE, 31 mars, à 7 heures du matin

Le steamer favori et du marcheur,

GENERAL MEADE,

Commandant, A. W. Sampson

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Deuxième District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage de 1ère classe..........$60.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour BRÊME.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,

26 mars 61, rue Carondelet.

## Belize, Honduras anglais.

DÉPART RÉGULIER DURANT LA SAISON.

Pour Belize, Honduras anglais.

Le steamer TRADE WIND,

de la malle des Etats-Unis, commandant Arthur Champion, partira le JEUDI 4 avril, à HUIT heures du matin, pour Belize, St-Thomas, via Greytown, les îles Ruatan et Utila, du wharf au pied de la rue [illegible], Premier District.

Pour fret ou passage, (excellents aménagements), s'adresser à D. DOWD, agent,

26 mars—au 4 avril rue Poydras, No 118.

## POUR RIO DE JANEIRO—BRESIL.

Départ, mardi, 16 avril prochain.

Le magnifique vapeur

MARMION,

[illegible] Commandant,

partira positivement pour Rio de Janeiro, le mardi, 16 avril prochain.

Les personnes qui désireront émigrer au Brésil sous la protection du gouvernement impérial, par lequel le dit vapeur est affrété, peuvent se procurer tous les renseignements désirables en s'adressant à l'agent du gouvernement brésilien,

D. DE GOICOURIA,

3, rue Carondelet, bureau au fond du rez-de-chaussée.

21 mars—6f

## POUR LE HAVRE.

Départ, Lundi, 1er avril 1867. Le barque R. A. KENNEDY, de première classe, capitaine Hodson, partira ainsi qu'il est dit plus haut. Elle a de bonnes accommodations pour passagers.

Pour passage, s'adresser à ZERBGA & CO,

27 mars—6t Rue Carondelet, No 28.

## POUR GENES—

Le beau brick italien SAN PASQUALE, fin voilier et de première classe, capitaine Cibana, ayant toute sa cargaison engagée et allant à bord, partira immédiatement.

Pour passage (excellents aménagements pour (12) douze passagers de plus). S'adresser au capitaine, à bord, poteau No 22, 2me District.

## POUR LA HAVANE—

La belle goélette espagnole NEPTUNO, capitaine Rivas, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu.

Pour balance de fret et passage, s'adresser chez

PUIG FRERES, 27, rue Douane.

## POUR LE HAVRE.

La belle barque américaine CAROLINE LEMONT, Rower, capitaine, ayant tout son chargement engagé partira sous peu.

Pour passage seulement, s'adresser à L. JOUBLANC, 36, Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane.

## POUR BORDEAUX.

SEULE OCCASION! VOIE DIRECTE!

La belle barque italienne ANDREA DORIA, C. Chiabera, capitaine, de port de huit cents tonneaux, et de première classe, ayant tout son chargement engagé, et magnifiques aménagements pour passagers de la 1ère classe, partira de suite.

Pour fret ou passage s'adresser à

L. JOUBLANC,

36 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane.

21 mars—1m

## Eau de Seltz. Eau de Seltz.

LOUISIANA SELTZER WATER MANUFACTORY.

71........Rue Poeyfarré..........71.

A dater de ce jour, le prix de notre EAU DE SELTZ est réduit à HUIT CENTS le syphon, livré à domicile.

28 mars—6m TREMOULET & LETOREY.

## Paquebot des ATTAKAPAS.

Départ, MERCREDI, 27 mars, à 5 h. P. M.—Pour St-Martinville, la Nlle-Ibérie, Jeanerette, Charenton, Franklin, Centreville, Pattersonville, Brashear, et pour les débarcadères intermédiaires de l'Atchafalaya et du Têche. Le beau et rapide bateau CUBA, d'un faible tirant d'eau, capitaine P. Verney; commis M. P. Millard, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. K. CARLIN, No 84, Vieille-Levée.

P. HIGGINS, agent pour les annonces.—Un commis se trouvera à bord du bateau pour recevoir le fret. 27 mars—1

## AVIS.

Les jours de départ des bateaux de BAYOU SARA sont changés, à partir de cette date, et seront, jusqu'à nouvel ordre, comme suit:

LAFOURCHE.........capitaine Greathouse. Les Vendredis, à 10 heures A. M. Les Lundis, à 5 heures P. M.

WAGONER.........capitaine Bonnen. Les Samedis, à 10 heures A. M. Les Mardis, à 5 heures P. M.

SIMMES.........capitaine Trazler. Les Dimanches, à 9 heures A. M. Les Mercredis, à 5 heures P. M.

Ces bateaux s'arrêteront à tous les débarcadères pour le fret ou pour les passagers.

J. J. BROWN, Surintendant-général.

22 mars

## Paquebot régulier de la Côte et des Bayous Lafourche.

Départ: tous les MARDIS à 5 heures P. M. et les SAMEDIS à 10 heures A. M.

Pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les débarcadères sur la côte. Le bateau Alone [illegible]

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

5 mars—1m W. M. SUELS, 8 Nlle-Levée.

## Paquebots de Vicksburg.

Paquebots de la Malle des Etats-Unis, pour Memphis, Vicksburg, Natchez et Nlle-Orléans.

Départ, tous les deux MARDIS, à 5 heures P. M. Pour Memphis, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

Le magnifique paquebot neuf

ROBERT E. LEE,

Capitaine Wm. B. Richards

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Jours de départ, tous les deux MARDIS, à 5 h P. M.

Memphis, Greenville, Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans.

Paquebot régulier de la malle des Etats-Unis

GEN. JOHN A. QUITMAN,

Capitaine J. M. White,

partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Memphis, Greenville, Grand Lake, Princeton, Ashton, Skipwith, Providence, Goodrich's Landing, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St. Joseph, Waterproof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

P. S.—Ces bateaux à vapeur se relient, à Vicksburg, avec des paquebots qui font le service des rivières Yazoo, Tallahatchie, Deer Creek, Sunflower, et prendront du fret, avec le privilège de rembarquement.

Pour fret ou passage sur ces bateaux, s'adresser à bord, ou à

GEO. B. HITE, rue Tchoupitoulas, No 17, A. BRITTON & CO, rue Front, No 7, CELLOS & GWARTNEY, rue Front, No 15.

16 fév—1 an

## Bateau de la Nouvelle-Orléans et du Bayou Sara.

DEUX FOIS PAR SEMAINE,

Le Mardi, à 5 heures P. M., et le Samedi, à 10 heures du matin.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires de la côte.—Le magnifique paquebot Iberville, capitaine Emile F. Gorse, commis J. G. Landry, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.—RETOUR: il partira de Bayou Sara tous les DIMANCHES et MERCREDIS, à 5 heures du soir.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. A. BALF, rue Tchoupitoulas, No 4.

3 mars J. J. COMAUX, rue St-Louis, No 4.

## Département des Vivres.

ARMÉE DES ETATS-UNIS, Nouvelle-Orléans, Lou, 20 mars 1867.

DES propositions cachetées, en duplicata, seront reçues jusqu'au 1er AVRIL 1867, à midi, pour fournir, au Département des Vivres des Etats-Unis, 2,000 barils Farine extra de haut grade, et fraîche.

La farine devra être livrée, au Dépôt des Vivres, dans cette ville, dans les vingt jours qui suivront l'ouverture des propositions; elle y sera inspectée avec soin par un inspecteur du gouvernement avant d'être reçue.

Aucune proposition ne sera reçue de personnes qui n'ont pas rempli les conditions de contrats antérieurs.

Les paiements se feront en fonds qui seront en main pour être déboursés.

On peut voir, au bureau, à la Presse Ancher, des échantillons de l'espèce de farine demandée.

Les propositions devront être adressées au soussigné et marquées "Propositions pour la farine."

A. BECKWITH,

Brev't. Maj. Gén. et C. des Vivres, A. des E.-U.

22 mars—au 1er avril

## Banque des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 14 mars 1867.

AVIS est donné qu'une assemblée générale des actionnaires de cette Banque aura lieu au No 8 de Commercial Place, MARDI, 16 avril 1867, à 1 heure P. M., pour considérer les questions suivantes:

1o—La réduction des actions trente piastres par action.

2o—L'émission de huit mille quatre cent soixante douze (8472) actions de trente piastres.

3o—L'augmentation du nombre de Directeurs—[illegible]

4o—La reprise des opérations.

5o—Toutes autres questions qui intéressent l'institution.

Des livres seront ouverts à la Banque, jusqu'au jour de la réunion, pour recevoir les signatures des actionnaires qui désirent voter pour ou contre l'une de ces propositions ou sur toutes.

THOS. ALLEN CLARKE, Président.

## COMPAGNIE DE GLACE

DU CRESCENT CITY.

Bureau central: rue du Camp, No 21.

DÉPOTS:

au No 25 de la rue Cresman, aux Nos. 71 et 73 de la rue Front, aux Nos. 13 et 21 de la rue St-Thomas, au No 5 de la rue Magazine, aux Nos. 35 et 37 de la rue Victoire, au coin de la rue Poydras [illegible]

A. W. BOSWORTH, Président, JNO P. FRANZ, Surintendant, WM. VOLCKMANN, Surintendant assistant.

5 fév—1an

## PHARMACIE.

Le Dr. M. BROUSSARD a l'honneur d'annoncer au public et à la nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir une Pharmacie, [illegible]

[illegible]

12 fév—3m

## Vente à bon marché, pour cause de liquidation.

[illegible]

M. QUIAZZABO,

F. RAGAS.

---

## AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Adam Beatty—No 21,246.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

28 mars—av 1,4 P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de Céleste Bonseigneur, épouse de J. B. Glandin.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Jean Baptiste Glandin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Céleste Bonseigneur, épouse de J. B. Glandin, décédée intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de Michael Conoly—No 28,836.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Marguerite Cavanaugh a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Michael Conoly, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de John Coughlin—No 28,808.

DEUXIEME COUR de District de la Nlle-Orléans—Attendu que Ellen Coughlin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu John Coughlin, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de Mme James Gallier—No 28,809.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Wm. E. Starr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de tutelle à la succession de feue Mme James Gallier, décédée intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de Manuel Hidalgo—No 28,860.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de cette succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de Augustus Daveza.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE, Greffier.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Je certifie, par les présentes, que le 26 février 1867, jugement a été rendu, à cette Cour, dans la procès suivant, dans lesquelles [illegible] Mary T. Taylor contre son mari. Après avoir entendu les plaidoiries, les témoignages et les avocats, la Cour, considérant que la loi et les preuves sont en faveur de la demanderesse—Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Mary T. Taylor, épouse de William H. Ames, et contre le défendeur, le dit William H. Ames, son mari; que les biens de la partie soient séparés de biens; que la communauté existant entre eux soit dissoute; [illegible]

Jugement rendu le 26 février 1867.

Signé le 6 mars 1867.

(Signé) CHS LEAUMONT, juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en ce jour de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-sept et la 91e année de l'indépendance des Etats-Unis.

F. A. LUMINAIS

Député Greffier.

## DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

## CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS

ET MARCHANDS EN GROS

DE

Drogues,

Médicaments,

Peintures,

Huiles,

Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus,

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR

TEINTURIERS,

DISTILLATEURS,

PARFUMEURS,

PEINTRES, &c, &c

Agents—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes les dimensions et qualités. 1er nov

WM ARMSTRONG, ci-devant quincaillier à la Nouvelle-Orléans, s'est établi marchand-commissionnaire au No 341, Pine Street, Philadelphie (Penn.) Reçoit des commandes pour tout genre d'articles de Quincaillerie, Machines, Articles de Fonte, [illegible]

Prendra des commandes pour tous autres articles fabriqués dans le Nord.

Agent d'une Fabrique de Fourneaux de terre à feu

## LOTERIE

DE L'ETAT DU KENTUCKY.

NUMERO SIMPLE.

MURRAY, EDDY & CO., directeurs.

GROS LOT......$50,000.

Loterie de l'Etat du Kentucky, au profit du Collège Shelby.

Classe F—Pour être tirée à COVINGTON, Ky. SAMEDI, 30 MARS 1867.

PLAN.

[illegible — liste des lots]

Billets entiers $12; demi-billet $6; quart de billet $3; [illegible]

Les lots sont payés en plein, sans déduction.

[illegible]

CHAS T. HOWARD,

marchand ayant licence,

No 60, rue du Camp.

Boîte No 693, du bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

## RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN,

Propriétaire,

No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants.—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux, ainsi que la cave, qui est remplie des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

## RESTAURANT ST-LOUIS,

Tenu par Henri Barthe.

Rue St Louis, Nos 76 et 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants, salons pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois, à des prix modérés.

M. Henry Barthe ayant agrandi son établissement en y ajoutant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement sur leur demande.

14 novembre—

## FONDERIE DE LEEDS

(ETABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts à recevoir, à livrer, par la pièce, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilleurs, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à égrener, des moulins à scie, des presses à coton, des vis de presse, [illegible]

LEEDS & CO.

## Marchandises sèches,

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX,

En gros seulement.

## BLANCAND & GUITET,

RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.

L'ouverture de nouveau stock de saison vient d'avoir lieu.

## MOORE & COOLEY,

MARCHANDS de MACHINES pour Plantations, Chemins de fer et Bateaux à vapeur.—MACHINES A VAPEUR de tous genres, scies pour moulins, [illegible]

No 132, rue Gravier, et 17, rue de l'Union

## Champagne Moet & Chandon.

## ANTOINE OECHS,

73 OLD STREET..........NEW YORK,

Seul agent, aux Etats-Unis et aux Canadas, pour la vente du

SILLERY.......de Moet & Chandon, première qu

FLEUR de SILLERY do

VERZENAY do

GRAND VIN ANGLAIS do très sec,

GRAND VIN IMPÉRIAL do cachet vert.

AYANT accepté la seule agence pour la vente de ces célèbres VINS dans l'Etat de la Louisiane, nous sommes prêts à en fournir au commerce aux prix de l'agence de New York, [illegible]

G. H. BAYLY & CO.,

nov—6m Rue de la Commune, No 61

## MARCHANDISES SECHES

A BON MARCHÉ.

Vente en Gros et en Détail.

UN grand stock de marchandises sèches françaises, anglaises, allemandes et américaines, [illegible]

M. KRIMAN,

20 jan—6m Rue du Canal, No 188.

---

## VENTES JUDICIAIRES.

PHILIP WERLEIN vs. Wm EVELYN & CO.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,405—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, trente de mars 1867 à 11 heures A. M., sur les lieux, No 82, rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Un lot de livres et de fournitures de bureau, papeteries, &c, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

19 mars—19,26,28,29,30. Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feu GILBERT S. HAWKINS, décédé.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 21,270—En vertu d'un ordre de vente rendu le 26 mars 1867 et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 6 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour la dite succession, à la vente publique et adjudication de:

L'intérêt du défunt, à savoir: les deux tiers indivis dans plusieurs comptes et balances de compte dus à l'association commerciale de Hawkins & Norwood, suivant liste B, déposée au greffe de la Cour susdite.

[illegible]

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

26 mars—28,29—avril 1,4,6 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Le Dr. Henry A. Odme vs James B. Bowman.

COUR du Septième District Judiciaire, Paroisse d'Ouest Feliciana—No 1764—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour du Septième District Judiciaire, Paroisse d'Ouest-Feliciana, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt-deux d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

L'intérêt indivis, part et portion étant les Onze Quarante-huitièmes (11|48) du défendeur James B. Bowman dans

UN TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro Cent Cinquante-et-Un (151), borné par les rues Julia, St Charles, du Camp et St Joseph. Ledit terrain mesure vingt-deux pieds trois pouces de face à la rue Julia, sur une profondeur, [illegible]

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

20 mars—avr 5,8,22,20 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

John Otis vs. Shepherd Brown.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17,961—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI vingt-deux d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg Delord, dans le Premier District de cette ville, à l'angle de la rue Philippa et de Cours des Tritons et mesurant, [illegible]

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la dame Mary Ingraham, [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

20 mars—av 5,15,22,20 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Moses Fox vs Louis Trost.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,586.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI trente de mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Tous les droits, titres et intérêt du défendeur Louis Trost, [illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16 mars—23,28,29,30

Eugène Hacker vs. Joseph L. Wilson.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,418—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI vingt-neuf de mars 1867, à 10 heures A. M., [illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS.

28 mars—1 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Magasin en briques à trois étages, No 223, rue St-Louis, à l'encan, par le Shérif.

Succession de Félicité Ournel, décédée veuve d'Antoine Poullet.

COUR DU HUITIEME DISTRICT JUDICIAIRE—Paroisse de Lafourche—En vertu d'un ordre de vente rendu le 6 de mars 1867, et à moi adressé par l'Honorable Cour du Huitième District Judiciaire, Paroisse de Lafourche, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 6 d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant vingt-un pieds de face à la rue St-Louis, entre les rues de Chartres et de la Levée, sur soixante pieds de profondeur. [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations [illegible]

Ainsi que la propriété plus amplement de l'acte passé par Louis T. Caire, [illegible]

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

15mars—19,26,1,10,22 Shérif de la paroisse d'Orléans.

La Banque des Artisans et des Marchands vs Junius R. Ward et als.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 21,628—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, 2 d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,

2mars—22,29,30—av Shérif de la paroisse d'Orléans.

## AVIS JUDICIAIRES.

Succession de J. H. Harrison—No 28,323.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

28 mars—27,31

Succession de Asher Moses Nathan—No 21,124.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

28 mars—27,31

Succession de Caroline C. Gubernator—No 20,321.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

22 mars—27,31

Succession de Adolphe Bernard—No 18,699.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le liquidateur de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

26 mars—31, av 3

Succession de James McIntosh—No 17,391.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécutrice testamentaire de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

21 mars—21,28,29

Succession de Henry Rodenkirch—No 27,965

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte, et le tableau de distribution et de toute responsabilité.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

21 mars—21,28,29

Succession de Martin Nabnert—No 28,633.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite Succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les administrateurs de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

22 mars—23,28,29

Succession de Oliveretta Watson.—No 28,801

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Théodore Dalcomb a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Oliveretta Watson, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE, Greffier.

20 mars—28,29

Succession de Wm. P. Benton.—No 28,799.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Mme Wm P. Benton a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Wm P. Benton, décédé intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

20 mars—28,29

Succession de Jas H. Van Dolsen.—No 28,712.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

20 mars—28,29

## NOUVEAUTES!!

## LION & PINSARD,

179......RUE DU CANAL......179

(Près Baronne.)

IMPORTATION directe par tous les steamers d'Europe de tous articles de fantaisie,

MERCERIE, PASSEMENTERIE, GARNITURES, BOUTONS, RUBANS, PARFUMERIE, GANTERIE.

ARTICLES POUR MESSIEURS,

Cols, Chemises, Gilets de Flanelle, Cravates, Mouchoirs, Cannes, Brosses, Peignes, Bretelles,

—PARFUMERIE FRANÇAISE—

Bijouterie Fine et Imitation, Bijouterie Deuil, Diamants et Pierres Fines.

Vente en gros et en détail. 5 fév—6m

---

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR GABRIEL LEAUMONT.

Grande Vente par Colis.

VENTE PAR CATALOGUE DE MARCHANDISES SECHES.

600 Colis Marchandises Sèches Françaises, Américaines, Anglaises et Allemandes.

Sans Réserve Aucune.

PAR GABRIEL LEAUMONT,

Salle d'encan, No 69 rue de Chartres.

VENDREDI, 29 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Un des plus beaux assortiments de Marchandises Sèches offertes à l'encan, comprenant:

600 Colis Marchandises Sèches, telles que:

Pièces étoffes telle pour robes, [illegible]

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées le matin du jour de la vente.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 26 mars

### PAR ALFRED BOULIGNY.

Actions de la Compagnie du chemin de fer de Carrollton, de la Banque de l'Union et de la Banque de la Louisiane.

Succession de Madame M. M. E. Millaudon, épouse décédée de Laurent Millaudon.

No 19,959.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur,

Bureau, No 20, rue Carondelet.

IL sera vendu LUNDI le 1er avril, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 21 mars 1867, et pour le compte de la susdite succession, les actions suivantes, savoir:

200 actions pleines de la Compagnie du chemin de fer de Carrollton.

180 demi-actions de la Compagnie du chemin de fer de Carrollton.

160 actions de la Banque de l'Union de la Louisiane.

50 actions de la Banque de la Louisiane.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 15 mars au 1 av

Quatre beaux terrains dans le Troisième District dans un îlet de la rue de l'Esplanade.

PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur,

Bureau, No. 20, rue Carondelet.

IL sera vendu, jeudi le 4 avril, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane—

Quatre beaux terrains situés dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Bons Enfants, Frenchmen, Colombus et Mystérieuse, [illegible]

Termes et conditions—[illegible]

Actes de vente par devant S. Magner, notaire public, aux frais des acquéreurs y compris les timbres des Etats-Unis. 26 mars—au 4av

## Grande vente de Terrains

dans Jefferson City, Est et Ouest Bouligny

Succession de Mme Mie. Mthe. Eire. Montreuil, épouse décédée de Laurent Millaudon.

—No 19,959—

PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur,

Bureau No 20, rue Carondelet.

JEUDI, 28 mars 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre Douane et Canal, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, No 19,959 [illegible]

Est-Bouligny,

[illegible — liste des terrains: 1o—Seize terrains dans l'îlet Q, borné par les rues Austerlitz, Water, Général Taylor et le fleuve Mississipi; etc.]

Ouest-Bouligny.

[illegible]

Termes et conditions—[illegible]

22 fév—1, 5, 15, 22, 26, 27 et 28 mars

## Champagne Chs. Farre,

A vendre au débarquement du navire Marie C. Day, venant du Havre—

50 CAISSES Sillery, grandes bouteilles.

[illegible]

Par J. J. HERR, Seul Agent,

7 mars—1m 54, rue Gravier.

## Avis Spécial.

Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans et de Mobile.

A une réunion des incorporateurs de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Mobile, laquelle a eu lieu au bureau, (No. 11), au No 127 de la rue Gravier, le major S. L. James a été appelé au fauteuil et M. Alexander Walker a été nommé secrétaire.

Sur motion de M. George A. Cox, la résolution suivante a été adoptée:

Il est résolu que le secrétaire publiera dans le "Times," le "Picayune," le "Crescent" et le "Bulletin" journaux de cette ville, une annonce conforme à la section 3 de l'acte No 165, duquel acte est intitulé: "Acte pour le corporer la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans et de Mobile, lequel a été adopté le 16 mars 1861,—annonçant que les livres de la dite Compagnie seront ouverts au bureau, No. 127 de la rue Gravier, Nlle-Orléans, pour souscription, au capital de la dite Compagnie, après dix jours à partir du 19 mars 1867.

S. L. JAMES, Président.

ALEX. WALKER, Secrétaire.

OPERATIONS. CONSULTATIONS.

Le Dr JAMES B. KNAPP, chirurgien-dentiste, se chargera des opérations que désireront lui confier ses anciens clients et de toutes autres [illegible]

No 15, rue Baronne, près Canal

PLUS DE MAUX DE DENTS!

E. RABASSE,

Chirurgien-Dentiste,

Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St-Pierre et Royale.

ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.

Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultation, de 9 h. A. M. à 3 h. P. M.

## J. A. De-HART,

DENTISTE,

17........Dauphine........17

Près Canal.

## Cigares de la Havane.

MR LEON McCARTHY, de la Havane, vient d'arriver par le "Liberty" et apporte un grand choix de cigares de la Havane de diverses marques et principalement des—Partagas, Corona, Cabanas y Ca, Rue Henry Clay, [illegible]

## BRUNSWICK FRERES & Cie,

48......Rue St-Louis, Nlle-Orléans......48

FABRICANTS DE BILLARDS

ET

D'ARTICLES DE BILLARDS.

NOTRE Stock comprend le plus grand assortiment de billards qui ait jamais été offert—[illegible]

14 mars—6m

---

### PAR A. FEIBER

VENTE SPECIALE DE

Souliers et Bottes pour hommes, femmes et enfants; Habillements, Lingerie et Chapeaux—à l'encan.

PAR A. FEIBER,

H. MARKS, encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui jeudi, 28 mars, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 46 de la rue de Chartres—

120 caisses brodequins pour hommes et jeunes garçons.

115 " guêtres Congress, Balmoral et Balmoral pour hommes et jeunes garçons.

225 " bottes peau de veau et à la h.

100 " souliers pour femmes, &c, &c, et enfants.

Egalement—Un grand choix d'habillements et de linge de saison.

30 douzaines chapeaux Victoria et autres pour hommes et jeunes garçons. Conditions, à la vente. 28mars

### PAR O. VALETON.

Vins en caisses. Vins en caisses.

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, encanteur.

JEUDI, 28 mars, à 11 heures du matin, il sera vendu, au No 62, rue Tchoupitoulas—

63 caisses St Estèphe.

Pour le compte de M. Meabien.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 27mars

### PAR J. P. BOISSEAU.

Savon, Fromage, Epaules, Vin rouge.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, jeudi, 28 du courant, à 11 heures du matin, au magasin Nos 49 et 51 de la rue Gravier—

Savon, fromage épaules, vin rouge, beurre, saucisses, thé, sardines, soude, indigo, paniers, brosses à frotter, biscuits pique-nique, thé, bocaux, huîtres en cans, conserves, gandoles, whisky et champagne.

Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 28 mars

Allumettes! Allumettes! Allumettes!

avariées sur le goëlette "S. P. Hawes." Vente pour le compte de qui il appartiendra.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

Bureau rue Gravier Nos 49 et 51.

IL sera vendu, jeudi 28 mars 1867 à 11 heures du matin, au magasin Nos 49 et 51 de la rue Gravier, pour le compte de qui il appartiendra—250 grosses d'allumettes.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 27mars

### PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Grande vente, par catalogue, de Livres de droit, français et anglais.—Vente à l'encan.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

GARDNER SMITH, encanteur,

Bureau, rue du Camp, No 90

IL sera vendu, samedi, 30 mars, à 7 heures du soir, dans leur salle d'encan au No 90 de la rue du Camp, —la grande bibliothèque, de choix, de l'Hon. Alexandre Grailhe, comprenant tous les ouvrages français et anglais nécessaires aux membres du barreau.

La vente est positive et sans réserve.

Les catalogues seront prêts, vendredi matin, au No 90 de la rue du Camp.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 28 mars

### FRANCIS FERNANDEZ & CO.

Marchandises sèches étrangères et du pays.

PAR F. FERNANDEZ & CO.

F. FERNANDEZ, Encanteur.

JEUDI, 28 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à leur salle d'encan, No 44, rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane—

Un assortiment général de marchandises sèches étrangères et du pays, [illegible]

28 mars

### PAR FORSTALL & SPEAR.

Succession de John Cruzins.

Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Terrains vides et améliorés, dans les Premier, Second et Troisième Districts, à Jefferson City, Carrollton, et dans l'Etat de l'Alabama.

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

Bureau, No 36 rue Bienville.

LUNDI le huit avril 1867 à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues du Canal et de la Douane, par ordre de l'Honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, pour le compte de la susdite succession—

[illegible]

Propriété de valeur améliorée, rue Seconde, Quatrième District.

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

Salle de vente, No 36 rue Bienville.

VENDREDI, 29 mars 1867, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé au Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Seconde, Troisième, Dryades et St-Denis, [illegible]

Termes et conditions—[illegible]

L'acquéreur devra tenir les bâtisses assurées et transférer la police d'assurance au vendeur.

L'acte de vente, y compris les timbres, aux frais de l'acquéreur, pardevant E. G. Gottschalk, notaire public.

26mars—

## Le Dr GEUTEBRUCK

De retour du Mexique aux Etats du Sud où il a exercé sa profession avant et pendant la guerre, offre respectueusement ses services comme médecin, chirurgien, etc., au public de la Nouvelle-Orléans.

Références—Ses diplômes d'Allemagne, du Mexique et des Etats-Unis.

Il donne des consultations en allemand, en anglais, en français et en espagnol.

Consultations gratuites, pour les pauvres, de 1 à 2 heures de l'après-midi.

Rue Bourbon No 18, près Canal.

## ST. LEON DESTEZ,

COURTIER,

65........RUE TOULOUSE........65

Entre Royale et Bourbon.

Vente et achat de propriétés. Donnera également toute son attention à la location des maisons et magasins.

4 jan—

## Egarés ou Perdus.

LE public est prévenu que nous avons fait application aux différentes compagnies d'assurances de cette ville, pour avoir les certificats des scrips et actions qui suivent, émis à Darby & Trémoulet, et qui ont été égarés ou perdus, savoir:

Certificat No 399, année 1862, compagnie d'assurance Mutuelle des Négociants, $340.

Certificat No 277, année 1861, compagnie d'assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, $650.

Certificat No 61 année 1861 compagnie d'assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane, $670.

Certificat No 35, de 1858, de 10 actions de la compagnie d'assurance l'Etoile.

S. M. DARBY,

A. C. TREMOULET,

4 mars—3W Syndics.

JUGE A. SAUCIER. F. MICHINARD.

## SAUCIER & MICHINARD,

—AVOCATS—

No 62 rue de la Douane, entre Passage de la Bourse et rue de Chartres. 15 mars—1m

## E. RICHARD

Fabricant de Billards,

160........RUE STE-ANNE........160

ETANT sur le point de déménager, offre, à des prix modérés, un choix de BILLARDS à six poches, quatre poches et à carambolage. Ces billards sont de genre moderne, en bois de rose, chêne ou noyer, table en marbre ou en ardoises, et ont des BANDES DE KAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve en ce moment.

On trouvera chez lui des queues de billard, des billes, des draps, des procédés, du blanc, et un mot tout ce qui se rattache à ce genre de commerce.

Il remplit avec soin et sans retard les ordres qu'il reçoit par la Poste. Adressez à

E. RICHARD, Boîte 1716,

23 avril Bureau de Poste de la Nlle Orléans

194........CHARTRES........194

## DR. M. PERL & CO.,

SUCCESSEURS DE DUPILHO, Jr.

194—RUE DE CHARTRES—194

NOUVELLE-ORLEANS.

Droguistes en gros et en détail, et chimistes, auront constamment à vendre, au comptant, un assortiment complet de Drogues,

Produits chimiques et Médicaments patentés Français, Anglais, Allemands et Américains.

Les prescriptions sont préparées avec soin, et les drogues employées sont pures.

Nous avons un bel assortiment de Parfumerie et articles de toilette, brosses, peignes, et articles de fantaisie, &c, &c.

22 nov—6m

---

### PAR BERNARD TURPIN.

PAR BERNARD TURPIN.

EUGENE TOURNÉ, Encanteur.

VENDREDI 29 courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, au No 35 rue Vieille-Levée—

30 barriques vin rouge, 400 caisses do et blanc, 50 caisses cognac, 125 caisses vermouth, whisky, brandy, gin, vinaigre, chandelles, &c.

Conditions—Comptant en billets du Trésor. 28 mars

Eaux-de-Vie françaises, Vins, Champagne, Huile d'Olives, Sardines, Fromage, &c.

PAR BERNARD TURPIN,

EUG. TOURNÉ, encanteur.

Bureau, No 35, rue Vieille-Levée.

MARDI, le 2 avril 1867, à 10 1|2 heures A. M. il sera vendu, à l'encan, au magasin des importateurs, MM. Vian, Maignan & Laborde, Nos 22 et 25, rue Bienville, entre les rues Chartres et Vieille Levée, les articles suivants—

400 futailles eaux-de-vie françaises, Alex. Seignette, J. J. Dupuy, Otard Dupuy & Co, champagne Vineyard, propriétors, Larronde fine champagne 1835, Larronde old cognac, Gontier Frères 1860, Goldenberg 1860 et 1866, Saltus 1851 et 1860, Tiré Dronet, &c, &c.

3000 caisses vin rouge, St Julien, St Estèphe, Margaux, Chateaux, Latour, Léoville, Haut Brion, grandes et petites bouteilles.

1200 caisses vin blanc Graves Lebrede, St Martin, Eagle Brand, Sauternes et Haut Sauternes, grandes et petites bouteilles.

800 caisses vin de Bourgogne, Chambertin, Nuits, Beaune, Volnay, Thorins, Chablis, grandes et petites bouteilles.

800 caisses et paniers champagne, Royal Hunter, Al Mousseux, Aubermann, Laurens champagne Impérial, Black seal, &c., grandes et petites bouteilles.

Bouchons, sardines, huile d'olives, conserves alimentaires, madère, olives, prunes, eau de fleur d'oranger, &c.

Les catalogues, avec les détails, seront prêts un jour avant la vente.

Conditions à la vente. 27 mars—6t

### PAR CHARLES E. FORTIER.

Deux propriétés de prix dans la rue St-Anne—l'une formant le coin de la rue Rochblave.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur.

Bureau, Passage de la Bourse, No 37.

IL sera vendu, samedi, 30 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

Deux terrains désignés par les Nos 11 et 12 de l'îlet compris entre les rues Rochblave, Orléans, Tonti et Ste-Anne, [illegible]

Conditions—La moitié comptant, le reste à 6 et 12 mois, en billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée.

Les actes de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant E. E. Laresche, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27 mars

### PAR S. GUINAULT

FELICIE LABAT vs. L. LACHAUX, tuteur. No 23,436

Vente pour opérer un partage.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, enc. Passage de la Bourse et Bienville.

EN vertu d'un jugement rendu par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, le 14 et signé le 22 janvier 1867, et aussi en vertu d'un autre ordre de vente rendu dans l'affaire de la succession de feue madame Lachaux, No 21,116 de la dite Cour, et du consentement des héritiers majeurs.

Il sera vendu, samedi 13 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane—

Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Ste Anne, Orléans, Villeré et Robertson, [illegible] Jolie Maison [illegible]

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit, en billets [illegible]

Acte de vente par devant A. E. Bienvenu, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris le timbre.

12 mars—av 13

Succession de Louis Dominique Joseph Frigère—No 25,926.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 30 avril 1867, il sera vendu à midi, à la Bourse, entre Canal et Douane, [illegible]

[illegible]

Vente renvoyée au 30 de courant, de propriété de valeur sur le canal Carondelet.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

Bureau enc. Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI, 30 mars 1867, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—

[illegible]

Acte de vente pardevant A. E. Bienvenu, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris le timbre.

27 mars

### PAR G. DE FERIET ET C. E. GIRARDEY & CO.

## GRANDE VENTE A L'ENCAN

DE

29 îlets subdivisés en sept cent trente-huit terrains.

Situés dans les rues du Canal, Commune, Banks, Douane, Bienville, Conti, Toulouse et autres principales rues du Premier et du Deuxième District.

Sur les lignes immédiates des chemins de fer de la ville et autres chemins projetés.

TERRAINS DE CHOIX, POUR BATIR, dans la rue de la Commune, entre Rocheblave et Dorgenois.

Dans la rue Galvez, entre Bienville et Conti.

Dans la rue Dumaine, entre les rues Galvez et Johnson.

Le tout à des conditions avantageuses et à de longs termes, SANS RÉSERVES,

Par ordre de Mme de PONTALBA,

PAR G. DE FERIET & C. GIRARDEY & Co.

Encanteurs.

JEUDI, le 28 mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu, à l'enchère publique, par ordre de Mme de Pontalba—les propriétés suivantes, de prix:

1o—Vingt-neuf terrains situés dans l'îlet No 57, compris entre les rues Canal, Douane, St Jacques et Avenue Carrollton, No 1 à 29 inclusivement.

2o—Dix huit terrains situés dans l'îlet A, compris entre les rues Canal, Douane, Avenue Carrollton et [illegible]

[illegible — 3o à 32o, liste des terrains dans les îlets]

L'attention des capitalistes, des spéculateurs et de ceux qui désirent acheter de beaux terrains est spécialement appelée sur cette vente la première de ce genre qui aura eu lieu depuis nombre d'années. Ces terrains étant situés dans nos principales rues à proximité des chemins de fer [illegible]

Voir les plans exposés à la Bourse.

Conditions—Un quart comptant, le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets des acquéreurs, [illegible]

On peut avoir, aux bureaux, [illegible]

---

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR HOFFMAN & MARKS.

HABILLEMENTS. HABILLEMENTS.

PAR HOFFMAN & MARKS.

S. S. ZELNICKER, encanteur.

Bureau, rue de Chartres, No 32.

IL sera vendu, Jeudi, 28 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan au No 32 de la rue de Chartres, sans aucune réserve quelconque—

650 lots d'habillements de saison, le plus bel assortiment qui ait jamais été offert à l'encan. Articles de chemise, [illegible]

Conditions à la vente. 28 mars

### PAR VINCENT & CO.

Habillements, Chemises et Caleçons.

PAR VINCENT & CO,

W. P. VINCENT, encanteur.

AUJOURD'HUI, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres, il sera vendu—

[illegible]

28 mars

SOIERIES. SOIERIES. SOIERIES.

Marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR VINCENT & Co,

WM. P. VINCENT, encanteur.

JEUDI, 28 du courant, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres, il sera vendu, sans réserve—

900 pièces de Soieries de qualité supérieure, Gros de Lyon, Taffetas noirs et en couleur, Poult de Soie en couleur, Taffetas et Grenadine non soie, en couleur à soies.

— AUSSI —

70 colis de Marchandises sèches et américaines, de fonds.

—Egalement—

500 lots de Marchandises de saison:

[illegible]

27 mars—2

### PAR E. ROGER & CO.

600 caisses Bottes, Souliers & Brodequins

60 malles Bottes, & Souliers cousus.

PAR E. ROGER & Co,

O. DEJAN, Encanteur.

JEUDI, 28 mars, il sera vendu, à 10 heures, à leurs salles d'encan Nos 45 et 17 rue de la Vieille-Levée—

600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins comprenant un assortiment frais, choisi pour hommes, femmes et enfants, reçus par les derniers arrivages de Boston, New-York et Philadelphie.

—AUSSI—

60 malles Bottes et Souliers cousus pour hommes et garçons.

Conditions—à la vente. 27 mars

### MONTGOMERY BROS. & CO.

Foin. Foin.

300 balles (plus ou moins) de foin, à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, jeudi, à 9 heures, sur la Levée, entre les rues Bienville et Douane,

300 balles (plus ou moins) de foin.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 28 mars

Meubles. Meubles. Meubles

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu jeudi, 28 mars, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 27 de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles

— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en noyer et en noyer noir, chaises à siège de canne, tables de centre à dessus de marbre, buffets à dessus de marbre, tables à allonge, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine, etc.—le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

— EGALEMENT —

Une grande facture de lits cottage, chaises à siège en bois et rotin. mars 28

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de monture beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons, etc, à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu jeudi 28 mars, à 11 heures du matin, [illegible]

Elégants Chevaux appareillés, chevaux de monture, Beaux mulets de tir, Belles vaches laitières.

AUSSI

Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

### PAR G. DE FERIET.

Vente pour cause de départ.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau No 62 rue Royale.

VENDREDI, 29 mars 1867, à 11 heures du matin, il sera vendu, à l'enchère publique par les lieux, No 40, de la rue Bons-Enfants, entre les rues Esplanade et Champs-Elysées, les meubles, vaisselles, de bois, sortis des célèbres ateliers de Mallard:

Armoires en acajou et bois de rose, chaises, [illegible]

— Egalement —

Un magnifique Piano à queue, de "Herz" et un choix de faïence, porcelaine, verrerie, ustensiles de cuisine, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

### PAR D. E. MORPHY.

Kirsch, Absinthe et Genièvre.

PAR D. E. MORPHY, encanteur,

IL sera vendu, jeudi, 28 mars 1867, à 11 heures, au magasin au No 47 de la rue des Magasins (près l'entrée d'importation Direct)—

21 caisses absinthe de qualité supérieure,

5 do kirsch do do

3 do genièvre do do

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Huile patentée de Hendricks.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu jeudi 28 mars 1867, à 11 heures du matin, [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Clous, pelles, pioches, cognées, &c, &c.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 28 mars 1867, à 11 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—

Une facture de pelles, pioches, hachettes, clous, scies à main, aussi chaînes, etc. [illegible]

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Quincaillerie, coutellerie, articles d'importation, outils, &c.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 28 mars 1867, à 11 heures du matin, à la salle de vente, No 47 de la rue des Magasins—

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

### PAR WALTON & DESLONDE

Machines de Moulin à scie, Machine, Bouilloires, Scies circulaires et de long, Roues, Chaînes, Machine à percer, vieux Fer, &c., à l'encan.

Succession de James T. Anderson, décédé.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Docket No 27,437.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. WALTON, Encanteur.

Bureau No 47, rue Carondelet.

VENDREDI, 29 mars 1867, à 11 heures du matin, sur les lieux à Alger, en face de la ville de la Nlle-Orléans, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Joe W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté du 14 mars 1867 dans la succession, [illegible]

LE TIERS INDIVIS d'un lot de machines de moulin à scie, bouilloires, machines, scies circulaires et de long, et tous les accessoires; une machine à percer, un lot de barres, plusieurs tonneaux de chaînes de différents grandeurs, [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Les articles vendus seront livrés aux acquéreurs et seront à leurs risques du moment de l'adjudication.

N. B.—Du consentement de toutes les parties intéressées, les deux autres tiers indivis des machines, &c, mentionnés ci-dessus, seront vendus en même temps, au même endroit et aux mêmes conditions. 19 mars

## INSTITUTIONS.

## COLLEGE

DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette Institution sont au plus actif de premier mérite, comprennent le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.

Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien requièrent à des leçons spéciales.

Les prix d'admission sont de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT, on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des livres, les calculs de commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.—Prix: $5.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

## INSTITUTION AUDUBON

Pour les deux sexes,

DIRIGÉE PAR A. DARROT.

137........Rue Dumaine........137,

Entre Bourgogne et Remparts.

UN professeur d'hébreu et d'allemand est attaché à l'Institution.

## INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,

SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement.

## PENSIONNAT ET EXTERNAT

(ANGLAIS ET FRANÇAIS.)

DE DEMOISELLES.

Mme J. L. BRAND a pris à bail la vaste et belle maison No 7, de la rue Prytania, (l'ancienne résidence de M. le Gén. Twiggs), [illegible]

Les familles qui désirent lui confier leurs enfants, [illegible]

## COLLEGE dirigé par M. CAMON,

Rue des Remparts, 240.

Enseignement: l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand, [illegible]

COLLEGE Commercial de Dolhear, coin Camp et Commune, en session continuelle sous la direction de professeurs. Il a été fondé en 1852, et tient une charte de l'Etat. [illegible]

## J. A. CELLES.

Architecte et Entrepreneur,

36.....RUE CARONDELET.....36.

[illegible]